

**Présidents**[president@siphif.org](mailto:president@siphif.org)**Antoine FAUCHERON****Stuti DENIS-PETIT****Secrétaire général**[secretariat@siphif.org](mailto:secretariat@siphif.org)**Antoine DENIS-PETIT****Trésorière**[tresorerie@siphif.org](mailto:tresorerie@siphif.org)**Lucie LE MEUR****Pharmacie Hospitalière**[pharmacie@siphif.org](mailto:pharmacie@siphif.org)

Vice-présidents

**Clémence GUILLOT****Rémi PIERAGOSTINI****Cléa TARDY**

Chargés de mission

**Lucas DENIS****Aude ROCHEREAU****Marine SITBON****Biologie médicale**[biologie@siphif.org](mailto:biologie@siphif.org)

Vice-présidents

**Clément JANOT****Charles MARCHIONINI****Bérénice SCHELL**

Chargés de mission

**Mathilde LIBERGE****Moïse MICHEL****Innovation Pharmaceutique  
et Recherche**[ipr@siphif.org](mailto:ipr@siphif.org)

Vice-présidente

**Clotilde AUSSÉL**

Chargée de mission

**Amandine FRANCOIS****Pharmacie Industrielle  
et Biomédicale**[pibm@siphif.org](mailto:pibm@siphif.org)

Vice-président

**Charles HOFFMANN-MARTINOT**

Chargé de mission

**Edouard COSME****Webmaster**[webmaster@siphif.org](mailto:webmaster@siphif.org)

Vice-président

**Clément HARTMANN**

Chargé de mission

**Asok RAJKUMAR****Communication**[communication@siphif.org](mailto:communication@siphif.org)

Vice-président

**Pierre-Olivier FARENQ**

Chargée de mission

**Sarah MUKENYI****VP Relations Universitaires**[relations.u@siphif.org](mailto:relations.u@siphif.org)**Edouard LE GUILLOU****CM congrès**[congres@siphif.org](mailto:congres@siphif.org)**Inter-CHU**[interchu@siphif.org](mailto:interchu@siphif.org)**CM Evènementiel**[evenementiel@siphif.org](mailto:evenementiel@siphif.org)**Marion BERGE****Thomas RODIER****CM Partenariats**[partenariat@siphif.org](mailto:partenariat@siphif.org)**Augustin PINARD****Compte-rendu de réunion de bureau du  
26/08/2019****Présents :**

Antoine Faucheron, Stuti Denis-Petit, Antoine Denis-Petit, Cléa Tardy, Clément Hartmann, Edouard Cosme, Aude Rochereau, Bérénice Schell, Pierre-Olivier Farenq, Clément Janot, Rémi Pieragostini, Edouard Le Guillou, Julien Agar, Lucie Le Meur, Augustin Pinard.

Absents : Clotilde Aussel, Amandine Francois, Clémence Guillot, Thomas Rodier, Asok Rajkumar, Sarah Mukenyi, Charles Marchionini, Marine Sitbon, Lucas Denis, Moïse Michel, Mathilde Liberge, Charles Hoffmann-Martinot, Marion Berge.

*Début de la réunion à 18h55, Salle Marie Curie, Hôtel-Dieu.*

**POINT PRESIDENT****Retour sur les rendez-vous harcèlement**

Il y a eu deux rendez-vous. Dans l'ensemble, plutôt positifs, ils étaient à l'écoute et souhaitaient améliorer la situation.

A venir : sera envoyé un mail pour tous les chefs (CDS, PH, assistants) avec les chiffres généraux du sondage, et les « règles » pour éviter d'en arriver là.

**Loi « anti-cadeau »**

*« Art. L. 1453-3.-Est interdit le fait, pour les personnes mentionnées à l'article L. 1453-4\*, de recevoir des avantages en espèces ou en nature, sous quelque forme que ce soit, d'une façon directe ou indirecte, proposés ou procurés par les personnes mentionnées à l'article L. 1453-5\**

*\*personnes mentionnées à l'article L. 1453-4 :*

*« 1° Aux personnes exerçant une profession de santé réglementée par le présent code [...] ;*

*« 2° Aux étudiants en formation initiale se destinant à l'exercice de l'une des professions mentionnées au 1° et aux personnes en formation continue ou suivant une action de développement professionnel continu dans ce champ ;*

Ce texte concerne évidemment tous les étudiants et notamment les internes en pharmacie.

*« Art. L. 1453-5.-Le fait d'offrir ou de promettre des avantages en espèces ou en nature, sous quelque forme que ce soit, d'une façon directe ou indirecte, à des personnes mentionnées à l'article L. 1453-4 est interdit à toute personne produisant ou commercialisant des produits mentionnés au II de l'article L. 5311-1, à l'exception de ceux mentionnés aux 14°, 15° et 17°, ou qui assure des prestations de santé.*

*Personnes mentionnées à l'article L. 5311-1 :*

*L'agence participe [...] à l'évaluation, aux essais, à la fabrication, à la préparation, à l'importation, à l'exportation, à la distribution en gros, au courrage, au conditionnement, à la conservation, à l'exploitation, à la mise sur le marché, à la publicité, à la mise en service ou à l'utilisation des produits à finalité sanitaire destinés à l'homme et des produits à finalité cosmétique, et notamment :*

*1° Les médicaments, y compris les insecticides, acaricides et antiparasitaires à usage humain, les préparations magistrales, hospitalières et officinales, les substances stupéfiantes, psychotropes ou autres substances vénéneuses utilisées en médecine, les huiles essentielles et plantes médicinales, les matières premières à usage pharmaceutique ;*

Ce texte concerne les industriels qui finance les internes.

*« Art. L. 1453-6.-Ne sont pas constitutifs d'avantages au sens du présent chapitre :*

*« 1° La rémunération, l'indemnisation et le défraiement d'activité prévues par un contrat de travail ou un contrat d'exercice, dès lors que ce contrat a pour objet l'exercice direct et exclusif de l'une des professions prévues à l'article L. 1453-4 ; [...]*

*« 4° Les avantages en espèces ou en nature qui ont trait à l'exercice de la profession du bénéficiaire et d'une valeur négligeable ne pouvant excéder les montants prévus, par nature d'avantage, par arrêté des ministres chargés de l'économie et de la santé. *« Ticket restaurant, Réduction au self »**

Ce texte concerne les internes qui effectueront un semestre d'internat en industrie.

Il existe donc des exceptions, notamment pour les déductions de frais de transport/nourriture qui sont pris en charge par l'industrie d'accueil durant le semestre.

	<b>Internes en stage industriel (Ticket restaurant, déplacement...)</b>	<b>Internes souhaitant être financés par une industrie (congrès, M2, DU...)</b>
Conséquences	- Pas de différence par rapport à actuellement car dans le cadre de l'exercice de la profession	- Les internes ne pourront plus être financés directement par l'industriel
Et après...	- Il faudra cependant <b>confirmer avec l'industrie d'accueil</b> que les prises en charge seront bien effectuées	- Passer car des <b>associations de senior</b> - Crédit d' <b>intermédiaire</b> (société, comité...) entre l'industrie et l'interne

Les conséquences pour le SIPHIF sont qu'il y a moins d'internes financés par les industries et qu'ils auront besoin de plus d'aides extérieures. Les financements des deux congrès scientifiques (Scinphar/CoBioMe) sont en péril. Il faudra passer par un syndicat/association de seniors ou faire un événement sans cadre festif et uniquement pédagogique. Il faut continuer à sollicitez nos co-internes à répondre au questionnaire de la FNSIP-BM sur le sujet.

#### Réunion d'accueil des nouveaux internes

Le SIPHIF a besoin de volontaires pour recenser à partir des listes du CNG la promotion des futurs internes parisiens après les affectations. Le but sera de les contacter individuellement.

La réunion est envisagée pour le 15 octobre, la veille des choix des nouveaux internes (16 octobre).

Les inconvénients pour le SIPHIF est que c'est le jour des premiers choix et la veille de la 2ème partie des choix, donc risque d'être chargé en termes d'organisation.

L'objectif est d'accueillir et transmettre les informations clés auprès des internes. Un apéro SIPHIF sera organisé après la réunion pour une rencontre entre les promos actuelles et la future génération comme l'année dernière ? Le seul problème est que c'est encore au milieu des choix. Il faudrait contacter les coordos pour voir leurs disponibilités puis réserver des salles rapidement et mobilisation du bureau (par filière pour intervenir le jour J).

Les membres du bureau sont d'accord pour garder la date du 15 octobre et d'enchaîner le soir avec un apéro.

**POINT RELATIONS UNIVERSITAIRES**FRD

Volonté d'organiser une nouvelle FRD depuis avril mais demande faite auprès de la BIUS début avril qui est engagée dans un processus de fusion d'établissements et devait nous recontacter dès que le calendrier se préciserait (pas avant l'été). Cependant, aucune nouvelle depuis. Nouvelle relance le 13 août, sans réponse pour l'instant. Nous allons attendre la rentrée pour relancer.

Tutorat P5

Le tutorat se déroule bien globalement, sauf un tuteur est injoignable. Cependant, persiste l'éternel problème d'accessibilité des salles... Des mesures prises avec Didier Borderie en juillet pour éviter les problèmes (mais cela démotive des tuteurs).

Convention exemption frais scolarité inter-UFR M2/DU

Aucune réponse du doyen à notre mail commun (Prez/RU) du 6 mai ...

Les actions entreprises vont être : Nouvelle relance mail ? Appel du doyen ou demande d'entretien ? Proposition de Lucas d'en parler en CDD en Septembre ?

**POINT EVENT**Bilan sondage activité SIPHIF

Il y a eu 80 réponses au sondage, 90% sont pour l'organisation d'une activité autre que les apéros : en semaine 54/80 // le week-end 45/80.

Les principales propositions qui ressortent sont :

Jeux d'équipes : Escape Game, Laser game, Koezio, chasse au trésor, jeu de piste.

Activité sportive : escalade, volley, basket, rallye, foot.

Barathon, bar à jeux, apéro molky, pétanque, tournoi de poker.

La période qui semble être la meilleure pour organiser l'évènement serait mi-novembre.

**POINT BIOLOGIE**Bio'Soirée

La prochaine Bio'Soirée aura pour thème « Agents infectieux » et sera organisée entre le 22 et le 24 octobre. Un des intervenants sera Jérôme le Goff (prochain nouveau coordinateur bactério).

Les choix

Les bio médecins choisissent le 27 septembre, les 1<sup>er</sup> bio pharma le 30 septembre et les derniers bio pharma le 16 octobre.

Commission de répartition

Lors de la commission, 10 postes ont fermé et 2 ont été basculés vers IPR (hygiène hospitalière).

7 postes ont ouvert : 2 bactérios, 1 biochimie, 1 génétique, 2 pharmacologie, 1 thérapie cellulaire.

### CoBioMe 3

1<sup>ère</sup> réunion prévue le 11 septembre. Des gagnantes de l'édition précédente sont dans la CoBioMe Team.

#### Point Congrès : financements Bio

Actuellement : 10x120€ mais aucune demande à ce jour. Proposition de passer à 5x240€ et de communiquer dessus.

### **POINT PHARMA/PIBM**

#### R3C / Organisation des choix

Concernant le texte R3C, pour le moment rien n'est sorti. Que disent les textes provisoires ? Tous les agréments actuels seront accordés de manière dérogatoire pour les phases socles. En pratique, il n'y a pas de nouvelle commission d'agrément à prévoir.

Concernant la répartition des postes il y a 2 options :

- 1/ Soit conserver une liste de poste unique avec une bascule automatique d'ancien vers nouveau régime des postes non pourvus (pas de nouvelle commission de répartition).
- 2/ Soit il y aura 2 listes distinctes (nouvelle commission de répartition).

#### *En pratique que va faire le SIPHIF ?*

- On prévient les internes
- On sonde les internes anciens régimes sur leurs vœux pour les choix d'hiver 2019-2020
- On établit une liste des postes fléchés nouveaux régimes
- On établit des sous fléchages pour les D2 pour les agréments nouveaux régimes
- On établit des sous fléchages pour les D1/D3/D4 mal identifiés pour les nouveaux régimes.

### SCINPHAR 5

Les nouveautés depuis la dernière réunion sont qu'il y a eu 88% de réponses positives (69 réponses) au sondage concernant la thématique « Pharmacien hospitalier : un métier à risque ?! ». Les autres thèmes proposés à conserver pour les sessions suivantes sont : Les conflits d'intérêts industries/hôpitaux ; Valorisation pharmaceutique à l'hôpital ; L'évolution du métier de pharmacie clinicien : Nouvelles activités de pharmacie clinique, implication du pharmacien au sein du service de soins ; Ville hôpital ; Développement durable à l'hôpital.

#### Soirée post-internat

La date confirmée est le mardi 1er octobre. Elle aura lieu à l'hôpital Cochin. Les conférences seront en amphithéâtre Jean Dausset et les tables rondes en salle capitulaire et chœur des religieuses.

Concernant le logistique de la soirée en cours. Plutôt tables rondes classiques avec les gens assis ou tables de bar où chacun circule entre les intervenants style soirée master ?

Concernant le traiteur, il est prévu de passer par Festins traiteur plutôt que Soubise. Pour finir, nous attendons la confirmation des intervenants pour chaque filière.

#### Soirée post-internat : programme des conférences

#### Les statuts en post-internat

- Droits et devoirs des différents statuts (nombre de congés, salaire, durée minimale et maximale d'engagement, cotisation à la retraite)
- Différents statuts : assistants, AHU, attachés, praticiens du privé, praticiens partagés (public/privé) : comment on le devient ? Prérequis, profils et perspectives

- Respect des droits liés à la permanence des soins : gardes et astreintes

**Les statuts : quel avenir ?**

- Préparation au concours PH
- Règlementation évoluant vers un statut commun : Non-titulaire et titulaire

**Les aspects pratiques du métier**

- Rôle, recrutement, prérequis
- Les différentes structures et établissements (Labo privés, Ville, Hôpital, Public, Privé, Agence, Indus ...)
- RH : Aspect recrutement, où postuler ? Quelles sont les annonces ? Les entretiens ?
- Encadrement des internes, nouvelles responsabilités, positionnement hiérarchique, formation continue, congrès

**La représentation ordinaire, syndicale et scientifique**

- Représentation syndicale des assistants
- Inscription à l'Ordre
- Intégration des assistants aux sociétés savantes

**Soirée parrainage PIBM**

La date fixée est le jeudi 27 novembre 2019 en salle capitulaire et chœur de religieuses de l'hôpital Cochin. Un mail a été envoyé aux parrains et marraines le 22 août par l'intermédiaire de V. Boudy (AAIIPH). Sera constitué d'un roadbook avec les CV des parrains. Le traiteur sera à gérer et une communication prévue prochainement

**R3C / Organisation des choix**

Concernant le texte R3C, pour le moment rien n'est sorti. Que disent les textes provisoires ? Tous les agréments actuels seront accordés de manière dérogatoire pour les phases sociales. En pratique, il n'y a pas de nouvelle commission d'agrément à prévoir

**POINT WEBMASTER****Module Job**

Le module job n'est plus utilisable car la base de données a sauté et il y a eu une migration de serveur. La solution choisie par le SIPHIF est de prévenir les chefs qui l'utilisaient. Le site du SIPHIF redirigera pour l'instant vers la FNSIP-BM uniquement le temps de trouver d'autres solutions.

**PEP**

La PEP est de nouveau fonctionnelle depuis quelques jours car elle est hébergée par un nouveau serveur payant dégoté par notre Webmaster. Pour l'instant il n'est plus possible de se connecter mais cela sera réparé.

Concernant le planning de la PEP, dès que tout remarchera on lancera le planning. Les évaluations des stages seraient du 28 aout au 17 septembre. Les pré-choix seraient du 18 septembre au 30 septembre pour les bios, jusqu'au 16 octobre pour les pharmas.

Concernant le référendum sur l'ajout d'un champ spécifique pour exprimer la volonté de rester sur un poste, 78,5% des internes ont répondu favorablement (sur 107 réponses).

**POINT TREZ**

Etat des comptes

Des dépenses à venir sont prévues pour l'AG de Paris. Le SIPHIF devra sortir de l'argent pour aider à financer l'AG de Paris

Les principales dépenses sont pour les congrès et les apéros/soirées. Les prochaines adhésions d'octobre et novembre seront les seules rentrées à venir.

***Fin de la réunion à 22h00***

Antoine DENIS-PETIT,  
*Secrétaire général du SIPHIF*

